

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1353 - page 1789

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

CARE (COLLECTIF ASSOCIATIF POUR LA RETRAITE ET L'EPARGNE).

Objet : étudier, organiser et promouvoir tout type d'assurance de personnes (épargne, retraite, santé et prévoyance), en vue d'optimiser pour ses membres la souscription de garanties complémentaires intervenant en tant que de besoin en sus de celles découlant des régimes obligatoires, notamment par la signature de contrats d'assurance de groupe à adhésion facultative ; permettre à ses membres de bénéficier de ces garanties, en souscrivant auprès d'Atlanticlux S A, ou de tout autre organisme habilité, des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation collectifs à adhésions facultatives au profit de ses membres (adhérents) ; souscrire des contrats d'assurance de groupe entrant dans le cadre des dispositions de la loi n°94-126 du 11 février 1994 dite « loi Madelin » ; exercer une activité d'intermédiation en assurance et plus généralement, effectuer toutes les opérations qui paraissent appropriées à la bonne réalisation de son objet et à la défense et à la sauvegarde des intérêts de ses membres.

Siège social : 11, cité Malesherbes, 75009 Paris.

Date de la déclaration : 25 mars 2014.